

Nom de l'école  
POMMIER

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 07/ 03/2022**



Adresse ST MARTIN  
DU MONT

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vuillaume			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT	x		
Maire : Brigitte DONGUY		x	
Conseiller municipal : Cécile COTE	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Carole CRASSIN	x		
Béatrice PONCET	x		
Stéphanie CHENAVAZ	x		
Véronique JEAN	x		
Sandrine CORDOVADO	x		
Nathalie SANSONNE	x		
Audrey TIMAR	x		
Ophélie MARTY	x		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Lucie TROIANO	x		
Gaelle BARATAY	x		
Émilie CATTIN	x		
NADIA DANIEL	x		
MORGANE FURIC	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM Sandrine TESSIER Nathalie BUCLET	x		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 7/ 03 /2022

Le président, directeur de l'école  
Nom : CHAPOUTOT

Le secrétaire, (fonction)  
Nom :CHAPOUTOT

Date :07/03/2022

Heure de début :18H00

### Ordre du jour :

- ⇨ points d'information :

-Informations école

- Projet d'École : Projets pour l'année scolaire 2021/2022

-Informations Mairie

- ⇨ sujet 1

#### Informations école

#### **Accueil des élèves de Petite Section :**

L'inscription se fait en mairie avant de finaliser l'admission avec la directrice de l'école. Un temps de visite sera proposé aux familles après les vacances de printemps.

Pour information :34 enfants nés en 2019 ont été répertoriés sur la commune et devraient faire leur rentrée en septembre 2022.

#### **Evaluations mi-CP :**

Initialement prévues en janvier, elles ont été reportées (au niveau national) en mars en raison de la crise sanitaire.

#### **Photo de classe :**

Elle aura lieu le vendredi matin 18 mars.

#### **Cycle tennis :**

Le cycle de 10 séances a commencé en janvier pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ; les interventions sont financées par le Sou des Ecoles, le transport est pris en charge par la mairie. Le bilan des enseignants sur la qualité des interventions est très positif.

#### **Séances de natation à la piscine Carré d'Eau :**

Après une interruption suite à l'évolution du protocole sanitaire, les séances ont repris et sont prolongées afin que les élèves effectuent un cycle de 7 séances. La finalité du cycle étant le passage de l'ASSN (Attestation Scolaire du Savoir Nager)

Pour information :

#### **L'attestation scolaire de savoir nager (ASSN) :**

Le déroulement du test : parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes : – à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ; – se déplacer sur une distance de 3 m 50 en direction d'un obstacle ; – franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1 m 50 ; – se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ; – au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15

mètres ; – faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ; – se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ; – au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ; – se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ; – se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

### **Séances de natation à la piscine Plein Soleil :**

La classe de CE1/CE2 a pu effectuer son cycle complet, tous les élèves ont progressé sur les fondamentaux du savoir nager (s'immerger, s'équilibrer, se déplacer...)

### **Projet de Partenariat avec les éducateurs sportifs du club de foot :**

Lors de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> période, les classes de GS/CP, CP/CE1 et CM1/CM1 participent à un cycle « activités gymniques ».

### **Santé scolaire :**

Mme VOURLAT, infirmière scolaire a effectué une visite auprès de tous les élèves de CP ainsi qu'auprès des élèves arrivés cette année sur l'école.

### **Matériel salle de motricité :**

Grâce au financement du Sou des écoles, les classes maternelles ont pu équiper la salle de motricité d'une structure pour grimper/se déplacer en hauteur, d'un trampoline, d'un tapis incliné pour les roulades et d'un gros tapis pour la sécurité. L'équipe enseignante remercie le Sou des écoles pour cette dotation qui va considérablement enrichir les séances de motricité.

### **Projet d'école : projets et sorties de l'année :**

**Projet cirque** : les séances avec les intervenants de l'ETAC ont eu lieu. Pour les classes maternelles, le bilan est mitigé : présentation des séances pas toujours adaptée aux plus jeunes et matériel proposé assez « pauvre ». Les enfants ont toutefois apprécié ces séances qui ont été réinvesties dans les séances de motricité. Pour le cycle 2, le bilan est satisfaisant.

**Le carnaval de printemps** (PS/MS MS/GS et GS/PS) aura lieu vendredi 26 mars.

Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 participent à la semaine de la presse et des médias.

La classe des CE2/CM1 participe au dispositif ciné lecture (thème : le travail des enfants)

La classe des CP/CP1 mène un projet sur l'égalité fille/garçons. Elle participe également à la semaine des mathématiques.

La classe des PS/MS participe à un projet de prévention pour apprendre à porter secours avec maitresse Ophélie.

- ⇒ sujet 3

**Informations mairie :**

- Le remplacement de Mme Lozat à la cantine est assuré par M. Magnin.
- Suite à la demande des familles lors du dernier conseil d'école, les enfants de moins de 3 ans seront accueillis à la cantine à partir de la rentrée 2022.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 7 juin 2022 à 18H00